

L'esprit entrepreneurial va être insufflé dès le lycée

LUXEMBOURG À la rentrée de 2017, trois lycées vont intégrer la promotion de l'entrepreneuriat.

«L'école est là pour épauler les élèves, mais c'est à ces derniers de connaître leurs compétences et d'oser prendre des risques», estime Joseph Britz, directeur du Lycée technique école de commerce et de gestion (LTECG).

C'est cet esprit d'initiative que les ministères de l'Éducation nationale et de l'Économie espèrent développer en favorisant l'émergence d'«écoles entrepreneuriales».

Dès la rentrée de septembre 2017, trois lycées adopteront ce profil: le LTECG, le LTL (Lycée technique de Lallange) et le Lycée Ermesinde. Ce projet est un des outils possibles mis à disposition dans le cadre de l'autonomie élargie des lycées.



De g. à d.: Joseph Britz, du LTECG, Nadine Schleich, du LTL, et Jeannot Medinger, du Lycée Ermesinde.

«Les élèves devront relever des défis», explique le ministre de l'Éducation nationale, Claude Meisch. Suite à un cours sur la pollution, ils auront par exemple comme défi de créer de la valeur avec des déchets. Ils devront trouver

comment les transformer, les commercialiser en collaborant potentiellement avec des entreprises et acteurs externes.

Promouvoir l'entrepreneuriat ne se limite pas à inciter les jeunes à créer leur start-up. «Cela développe les compéten-

ces qu'ils peuvent mettre à disposition d'un patron mais aussi utiliser comme citoyen, le jour où ils voudront organiser une manifestation, monter un projet en faveur des réfugiés, etc.», précise Claude Meisch. SÉVERINE GOFFIN